

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1983)
Heft: 692

Artikel: Témoignage : aux premiers vagissements de l'AVS
Autor: A.R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1025030>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fritz Platten, Moscou et le Parti du Travail

Suite fort intéressante et inédite dans les trois livraisons de juillet de la «Voix Ouvrière», à l'occasion du centième anniversaire de la naissance de Fritz Platten.

Ce militant et leader du mouvement ouvrier suisse, ténor de l'opposition de gauche au sein du Parti socialiste suisse (PSS), présent à Zimmerwald et à Kiental, organisateur du retour de Lénine en Russie dans un wagon plombé, fondateur du Parti communiste suisse après le refus du Parti socialiste d'adhérer à la III^e Internationale, émigre en Union soviétique en 1923 avec cinquante autres Suisses pour y créer une commune agricole. Plus tard, il enseigne l'économie et l'histoire du Komintern à l'Institut des langues étrangères de Moscou.

Mais son amitié pour Zinoviev et Radek le désigne à la vindicte de la bureaucratie stalinienne. Arrêté une première fois en 1936 sous l'inculpation d'espionnage — sa femme est alors exécutée — il est libéré, puis de nouveau arrêté en 1938, torturé et envoyé dans un camp où il meurt en 1942.

L'intérêt de l'étude présentée par la «VO» réside dans la publication de lettres que Platten a écrites depuis les camps de travail, inédites à ce jour, et qui décrivent la vie dans le goulag.

Domage que l'auteur des articles parus dans l'hebdomadaire communiste ait cru bon d'opposer le silence de la Suisse officielle et du PSS à propos du dirigeant ouvrier disparu, à l'hommage rendu par l'Union soviétique au révolutionnaire après sa réhabilitation en 1956 (rue Platten à Njandoma, musée Platten à Volskz)...

La Suisse a-t-elle jamais célébré des dirigeants

ouvriers — on peut le regretter — et le PSS devrait-il tresser des lauriers à ses anciens dirigeants qui, minoritaires, ont rejoint la III^e Internationale? L'hommage posthume de l'URSS est la moindre des choses quand on sait le prix préalable qu'a dû payer son bénéficiaire!

Inutile donc, sous prétexte de décharger les Soviétiques — ah! ce cordon ombilical — de vouloir culpabiliser la Suisse et le PSS.

*

Si le «Volksrecht», organe des socialistes zurichois, publie en 1956, après l'écrasement de la révolte hongroise — la «VO» parle pudiquement des «événements de Hongrie» — une lettre du fils de Platten où celui-ci se distance du Parti suisse du travail et, en se référant à son père, «donne libre cours à une haine aveugle de l'URSS et du communisme», à qui la faute? Il s'agit de ne pas confondre les effets et la cause.

TÉMOIGNAGE

Aux premiers vagissements de l'AVS

Revenant sur une des controverses de l'année écoulée, le dernier numéro du trimestriel des socialistes chrétiens de langue française, «L'Espoir du monde» (adresse utile: G. Cuenet, Gd.-Vennes 3C, 1010 Lausanne) publie un document, sous la plume d'André Rochat, qui retiendra certainement l'attention des lecteurs de DP. Voici donc ce texte très significatif, titré «Souvenirs d'un pasteur engagé — Tracasseries: rien de nouveau sous le soleil! — Après la grève de 1918.»

tations, que le soussigné raconte quelques péripéties de son ministère, discuté, remontant à 1921 et marqué par des difficultés politiques se traduisant par ce que l'on peut bien appeler des tracasseries. Nous sommes plusieurs à pouvoir évoquer des souvenirs de cet ordre. On a beaucoup parlé récemment du cas de notre camarade, le pasteur Pellaton de Lausanne qui fut cité à comparaître devant le Conseil synodal de l'Eglise vaudoise pour avoir accepté de devenir membre du parlement cantonal (député au Grand Conseil), malgré l'opposition de l'autorité ecclésiastique.

Ma première comparution devant cette même autorité (elle s'appelait alors «Commission synodale») date de 1922. Pour comprendre les faits, il faut se souvenir de la grève générale de novembre 1918 au moment où se terminait la guerre de 1914-1918 et peu après la révolution russe de 1917. Devant la mobilisation de nombreuses troupes, le comité d'Olten, formé de socialistes et de syndica-

listes, mit fin à la grève en posant ses conditions; deux surtout: l'élection du Conseil national selon le système proportionnel (acceptée), et l'institution de «l'Assurance Vieillesse et Survivants» (promise, et réalisée après la fin... de la deuxième guerre mondiale!).

Une initiative populaire fut alors lancée par le Parti socialiste, demandant un prélèvement sur les fortunes supérieures à fr. 80 000.— Le but était de constituer un fonds pour l'Assurance Vieillesse promise. Soumise au verdict populaire en décembre 1922, elle fut refusée dans une proportion de 7 contre 1, après une campagne d'une vigueur inaccoutumée à l'époque. Les Eglises, catholique et protestante, n'avaient pas hésité à entrer dans l'arène pour défendre «le principe sacré de la propriété privée» (voir: «Le mouvement ouvrier suisse, documents, de 1800 à nos jours», Ed. Adversaires, Genève 1975, p. 212-13).

Le synode de l'Eglise vaudoise avait décidé, peu avant cette consultation, qu'une circulaire de

C'est à la demande du comité de la Fédération romande des socialistes chrétiens, et non sans hési-

l'autorité exécutive de l'Eglise devrait être lue en chaire par les pasteurs pour signaler l'importance de la votation. En fait, l'appel fut une invitation à repousser l'initiative.

Partisan, quant à moi, de ce prélèvement sur les fortunes, j'écrivis à la Commission synodale pour demander d'être dispensé de faire cette lecture. Je fus convoqué. On m'assura que mon opinion de citoyen ne pouvait me dispenser de lire ce texte. Un banquier, membre de cette autorité, me déclara que l'acceptation du projet l'obligerait à licencier une partie de son personnel. Je lui répondis qu'une décision favorable ferait moins de mal qu'une révolution violente.

En précisant que j'y étais obligé, je lus le document lors du culte et pris ensuite comme texte de ma prédication le verset: «Ne vend-on pas cinq passereaux pour deux sous? Pourtant Dieu n'en oublie pas un seul! Matthieu 10; 29».

Les journaux bourgeois avaient fait une campagne passionnée contre le prélèvement et laissé entendre que tous ses partisans étaient des communistes désireux d'instaurer un régime semblable à celui des soviets.

Le jour du vote, dans un local sans isolement (cette pratique ne fut introduite que plus tard), on me remit un bulletin plié au coin. En le voyant, je me suis dit: après tout, si l'on veut ainsi connaître mon opinion, pour laquelle je n'ai pas fait de propagande, je n'y vois pas d'inconvénient! Dans cette commune (Vaulion), il n'y eut que deux «oui». Tous les autres citoyens avaient refusé l'initiative socialiste.

Le même soir, le syndic me prit à part, après une conférence au Temple; il me déclara qu'il savait comment j'avais voté et qu'il démissionnait du conseil de paroisse, dont il était membre, car il ne voulait pas collaborer avec un communiste. Je lui répondis que je n'étais pas communiste et que mon vote avait été inspiré essentiellement par le but du prélèvement: l'Assurance Vieillesse. Je fis allusion au bulletin plié au coin. Le lendemain, sur mes explications, le syndic retira sa démission du conseil de paroisse.

A. R.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Dis-moi avec qui tu vis...

Toujours à propos de la Vallée et de la démonologie: on est souvent surpris par les *années-lumière* qu'il paraît y avoir entre deux régions, entre deux hommes ayant vécu pourtant à la même époque. L'abbé Prévost... Tenez: l'abbé Prévost, le précieux auteur de *Manon Lescaut*, a fait paraître aussi une *Histoire générale des Voyages*:

«Ou Nouvelle Collection de toutes les relations de Voyages par Mer et par Terre qui ont été publiées jusqu'à présent dans les différentes langues de toute les nations connues.

Contenant

Ce qu'il y a de plus remarquable, de plus utile et de mieux avéré, dans les Pays où les Voyageurs ont pénétré

Touchant leur situation, leur Entente, leurs Limites, leurs Divisions, leur Climat, leur Terroir, leurs Productions, leurs Lacs, leurs Rivières, leurs Montagnes, leurs Mines, leurs Citez et leurs principales Villes, leurs Ports, leurs Rades, leurs Edifices, etc. Avec les Moeurs et les Usages des Habitants, leur Religion, leur Gouvernement, leurs Arts et leurs Sciences, leur Commerce et leurs Manufactures Pour former un système complet d'Histoire et de Géographie moderne, qui représentera l'Etat actuel de toutes les Nations

Enrichi de cartes géographiques nouvellement composées sur les observations les plus authentiques;

de Plans et de Perspectives; de Figures d'Animaux, de Végétaux, Habits, Antiquitez, etc.

Nouvelle Edition.

Revue sur les Originaux des Voyageurs, et où l'on a non seulement fait des Additions et des Corrections très considérables;

Mais même ajouté plusieurs nouvelles Cartes et

Figures, qui ont été gravées par et sous la Direction de J. Van der Schley, Elève distingué du célèbre Picart le Romain.»

Une trentaine de volumes grand format. «A la Haye, chez Pierre de Hardt, M. D. CC. LV (1755). Avec le Privilège de Sa Majesté Impériale et de nos Seigneurs les Etats de Hollande et de West-Frise.» Mil sept-cent cinquante-cinq: c'est l'année du tremblement de terre de Lisbonne, dont le petit Goethe, six ans, entend son père, le *Geheimrat*, parler à table. Voltaire, soixante-et-un ans, publie le poème sur le *Désastre de Lisbonne* et va se mettre à *Candide*. Ce qui n'empêche pas le tome XIII de l'*Histoire générale*, page 177, de nous rapporter les faits suivants:

«On dit qu'à Macassar les femmes accouchaient souvent d'un alligator, ou d'un crocodile, avec un enfant.»

Le fait serait attesté par des témoins «dignes de foi»!

J'ai cherché où se trouvait Macassar, qui à l'époque faisait partie des Etats du Grand Mogol: c'est une ville de 350 000 habitants, sur la côte sud-ouest de l'île de Célèbes. Il semblerait qu'à date récente, les femmes indigènes n'aient plus connu pareilles mésaventures.

Ajoutons que l'abbé Prévost fut aumônier du Prince de Conti, cousin du Roi, neveu ou petit-neveu de Louis de Bourbon, prince de Condé, dit «le Grand-Condé».

Ajoutons encore que cette même année 1755, Charles-Louis de Secondat de la Brède de Montesquieu, auteur de l'*Esprit des Lois*, mourait à Paris; que Denis Diderot faisait paraître le tome V de l'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers*; et que la femme de Léopold Mozart s'appêtait à mettre au monde l'année suivante — non pas un alligator, mais le petit Wolfgang-Amadeus...

Bref, le «siècle des Lumières»!

J. C.